

Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

Les présentes conditions générales et particulières de vente font l'objet d'un affichage à l'entrée de l'établissement.

Conditions générales de vente

1- Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les opérations de vente conclues par le Centre aquatique. Selon le type de produit ou service, des conditions particulières s'appliquent.

2- Accès - Horaires d'ouverture

Les horaires et jours d'ouverture sont affichés à l'entrée de l'établissement. Ils varient selon les périodes de l'année.

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par le site, l'usager devra dans un premier temps se présenter à l'accueil. Aucune vente ne pourra s'opérer par une autre personne que les hôtesses de caisses (sauf pour les tickets d'entrées comité d'entreprise).

Les usagers devront respecter les différents règlements intérieurs¹ en vigueur au sein de l'établissement sous peine de se voir l'accès à l'équipement refusé. L'exclusion de l'établissement pour inobservation d'un règlement intérieur ne donne pas droit à un remboursement.

L'évacuation des bassins, de l'espace détente et fitness se font 15min avant l'heure de fermeture. L'évacuation du solarium se fait 30 min avant l'heure de fermeture.

Une fermeture technique, d'une durée de 14 jours, occasionnant la fermeture de bassins, auront lieu chaque année. S'agissant d'un équipement public, une partie ou la totalité des installations pourra être temporairement inaccessible notamment en cas de manifestations spécifiques telles que des compétitions. Les usagers seront informés de ces différentes fermetures par voie d'affichage 45 jours avant.

Par ailleurs, des fermetures de bassins pourront être effectuées pour des raisons de sécurité et/ou d'exploitation.

3- Prix et paiement

Les tarifs s'entendent en euros et toutes taxes comprises.

Ils sont affichés à l'entrée de l'équipement.

Afin de pouvoir bénéficier d'un tarif préférentiel, les résidents de la ville de Boulogne Billancourt devront présenter à l'accueil un justificatif de domicile faute de quoi le tarif extérieur leurs sera appliqué. De même, un justificatif devra être présenté pour pouvoir bénéficier des tarifs réduits pratiqués sur le site (- de 16ans, étudiant(e)s, personnes handicapées, familles nombreuses et personnel municipal).

Les tarifs sont fixés par le propriétaire de l'équipement. De ce fait, ils sont susceptibles d'être modifiés.

Le Centre Aquatique et l'espace cafétéria acceptent les espèces, les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard/ Mastercard. Il n'y a pas de montant minimum pour le centre aquatique et pas de montant minimum pour l'espace cafétéria, les chèques bancaires ou postaux, le Pass 92 (uniquement pour le centre aquatique), les chèques vacances sans rendu monnaie à l'exception du paiement des abonnements pour lesquelles des conditions spécifiques de paiement sont prévues au sein des contrats d'abonnement. Le paiement devra avoir lieu au comptant au jour de la souscription aux activités proposées.

L'espace cafétéria accepte également les chèques déjeuners, les chèques de table, les chèques multi-services et les tickets

restaurants. Seuls les clients ayant acheté les produits LINA'S pourront se restaurer dans l'espace cafétéria.

Tous les règlements devront être effectués en euros à l'ordre de SARL VM92100. Les cartes American Express ne sont pas acceptées.

4- Recommandation santé – hygiène et sécurité

Le Centre aquatique attire l'attention des usagers sur le fait que les activités et services proposés peuvent comporter des risques notamment le toboggan, l'aquagym, le fitness, le sauna, le hammam, le jacuzzi. Ceux-ci sont donc formellement déconseillés à toute personne en mauvaise santé ou présentant des troubles d'ordre médicaux susceptibles de s'aggraver du fait de leur pratique (notamment problèmes cardiaques, respiratoires, osseux). N'oubliez pas de consulter votre médecin avant de pratiquer une activité sportive. Le Centre aquatique se réserve le droit de prendre ou d'imposer toute mesure qui serait nécessaire pour garantir la sécurité de ses usagers et les conditions d'hygiène.

5- Assurances

Le Centre aquatique est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile, celle de son personnel et de son encadrement. Sa responsabilité ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité telles que stipulées dans les règlements intérieurs des différents espaces, ou de l'utilisation inappropriée des installations et du matériel. Les vestiaires du Centre aquatique ne font pas l'objet de surveillance ; l'usager ne peut y laisser ses affaires personnelles en dehors des casiers fermant à clé et prévus à cet effet.

6- Réclamations

Toute réclamation devra être formulée par écrit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Piscine de Boulogne Billancourt
165 rue du Vieux Pont de Sèvres
92100 Boulogne Billancourt

7- Loi informatique et libertés

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la société VM92100. Elles sont indispensables pour la conclusion et la gestion de votre abonnement. Les destinataires des données sont les services administratifs. Le délai de conservation des données est de 5 ans à compter de la fin de votre contrat d'abonnement. Sur justificatif de votre identité, vous bénéficiez d'un droit d'information, d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, d'un droit à la limitation des traitements, à la portabilité sur les informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au Délégué à la Protection des Données à l'adresse mail suivante : dpo@vert-marine.com ou par courrier à l'adresse postale suivante : SAS VERT MARINE – A l'attention du Délégué à la Protection des Données - 4 rue de l'Industrie – 27930 GRAVIGNY. Vous bénéficiez également d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

¹ Ils sont librement consultables à l'entrée de l'équipement

Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

Conditions particulières de vente et d'utilisation

L'espace aquatique comprend :

- un bassin sportif de 25m intérieur (8 couloirs)
- un bassin d'apprentissage de 25m (5 couloirs)
- un bassin balnéo-ludique intérieur/extérieur
- une pataugeoire
- un toboggan
- un solarium minéral avec transat et un autre solarium engazonné ouverts en période estivale

L'espace bien-être propose aux usagers :

- Un hammam
- Deux saunas
- Un jacuzzi

L'espace forme propose aux usagers :

- Une salle avec des appareils cardio-training
- Une salle avec des appareils de musculation

L'espace cafétéria propose aux usagers :

- Un espace repas avec des chaises, des tables et une terrasse extérieure
- Un espace avec des fauteuils et des tables basses
- Un espace de ventes sur place ou à emporter

L'espace aquatique propose aux usagers :

- De la billetterie individuelle
- Des cartes de 12 entrées
- Des cartes de 10 heures
- Des entrées PASS
- Des abonnements PASS
- Des séances Aquacycling
- Des activités Adulte et Enfant
- Des tickets d'entrées comité d'entreprise

Les conditions particulières de vente et d'utilisation de ces produits et services sont définies ci-après.

1- Billetterie individuelle (espace aquatique, bien-être et forme)

Les personnes souhaitant avoir accès à ces espaces doivent s'acquitter du droit d'entrée sur place à l'entrée du site. Les billets ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement le jour de l'achat.

Les commandes de billets en prévente bénéficient de tarifs spéciaux. Seuls les comités d'entreprise ou assimilés sont concernés par ce type de tarifs.

L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 4 ans. Un tarif réduit est accordé aux enfants de moins de 16 ans, les étudiant(e)s, les personnes handicapées, les familles nombreuses et le personnel municipal sur présentation d'un justificatif (carte étudiante, carte d'identité, livret de famille, carte d'invalidité).

Les enfants de moins de 8 ans ou ne sachant pas nager doivent impérativement être accompagnés d'une personne majeure dans l'eau ; la présentation d'une pièce d'identité pourra être demandée. L'accès à l'espace fitness et bien-être est réservé aux plus de 18ans.

2- Carte de 12 entrées (espace aquatique et bien-être)

La carte de 12 entrées a une durée de validité de 12 mois à compter de la date d'achat. Elle est nominative et individuelle. Après la date de péremption, dans un délai d'un mois ou si le solde restant est insuffisant pour accéder à l'établissement, l'utilisateur peut recharger la carte avec un nouveau forfait correspondant, le solde restant sera alors reporté mais non remboursable.

3- Carte de 10 heures (espace aquatique)

La carte de 10 heures a une durée de validité de 6 mois à compter de la date d'achat. Elle est nominative et individuelle.

Le temps passé à l'intérieur se décompte à la seconde.

À la sortie de l'établissement, l'utilisateur doit badger en sortie pour stopper le décompte de la carte horaire.

Si le solde restant est inférieur à 40 minutes, l'accès à l'établissement ne sera pas possible.

Après la date de péremption, dans un délai d'un mois ou si le solde restant est insuffisant pour accéder à l'établissement, l'utilisateur peut recharger la carte avec un nouveau forfait correspondant, le solde restant sera alors reporté mais non remboursable.

4- Entrée PASS (espace bien-être et forme)

L'entrée PASS est réservée aux personnes majeures (sur présentation d'un justificatif). Elle donne accès pour une journée à l'ensemble de l'espace aquatique mais également à l'espace détente : saunas, hammam, jacuzzi ou/et à l'espace forme.

5- Abonnements PASS

Les abonnements PASS proposés sont les suivants : PASS Aquatique, PASS Matin (avant 11h30), PASS Aquaform et PASS Liberté. Les conditions générales de vente de ces PASS sont indiquées dans les contrats.

6- Séances Aquacycling

Les séances Aquacycling se font à l'unité ou en carte de 12 séances. Cette carte est nominative et individuelle. Les 12 entrées sont valables pendant 1an à compter de la date d'achat. Contre paiement et réservation, la carte ou le ticket est remis à l'utilisateur, lui donnant accès au cours choisi 15 minutes avant le début du cours. A l'arrivée dans l'établissement, l'utilisateur devra retirer un bracelet à l'accueil, celui-ci faisant foi pour définir les personnes ayant droit de participer à la séance.

7- Activités pour Adulte et Enfant

Il existe différents abonnements pour les activités :

- Abonnement annuel (enfant et débutant adulte)
- Semestriel (bébés nageurs)
- Trimestriel (perfectionnement adulte, futures mamans)

Contre paiement, une carte d'abonnement est remise à l'abonné. Cette carte lui donne accès à l'établissement pour le cours choisi au moment de l'inscription sur la période définie. La carte est valide 15 minutes avant le début du cours. La carte est nominative et individuelle.

Pour les bébés nageurs, il est possible d'avoir 2 adultes accompagnateurs maximum.

8- Les tickets d'entrée comité d'entreprise

Contre paiement, est remis au représentant du bureau du comité d'entreprise, un ou plusieurs carnets de 50 tickets C.E. Sur chacun des tickets, le C.E. devra apposer son tampon. La validité des tickets C.E. est d'un an à compter de la date d'achat.

Un ticket donne accès à l'espace piscine lors des ouvertures piscines, à l'espace détente ou l'aquacycling sous réserve d'avoir procédé à une réservation. Une fois le passage à la caisse effectuée, le ticket est valable le jour de l'achat. Une entrée avec un code barre est remise et doit être badgée au tripode d'entrée piscine.